

Norme professionnelle nationale

pour les Spécialistes de la santé et de la sécurité au travail en agriculture

Santé et sécurité au travail dans les fermes canadiennes

Selon une étude récente, seulement neuf pour cent des producteurs canadiens ont mis un plan de sécurité en place. Comparez cela au fait qu'entre 1990 et 2008 il y avait, en moyenne, 104 accidents mortels chaque année dans les fermes canadiennes. Le besoin de spécialistes de la santé et de la sécurité au travail en agriculture dans les fermes canadiennes est bien évident.



Norme professionnelle nationale

L'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), de concert avec le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA), a réalisé une analyse de profession nationale pour rechercher et identifier les compétences, connaissances et aptitudes exigées pour le rôle de Spécialiste de la santé et de la sécurité au travail en agriculture. Cette recherche a mené à l'élaboration de la Norme professionnelle nationale (NPN). La Norme informe les producteurs et consultants sur les connaissances et compétences requises pour développer, mettre en oeuvre et maintenir les plans de sécurité dans les fermes canadiennes. On peut utiliser ce document pour évaluer si un producteur est bien informé relatif à ses besoins en sécurité à la ferme; pour déterminer s'il a besoin d'embaucher du personnel et engager un consultant; ou pour améliorer le processus et la formation pour les producteurs qui ont déjà mis un plan de sécurité en place.

La NPN peut être utilisée par diverses personnes qui sont responsables de la santé et sécurité au travail pour les producteurs agricoles comme :

- Consultants de la santé et sécurité au travail
- Spécialistes de la santé et sécurité au travail à la ferme
- Inspecteurs et auditeurs de la santé et sécurité au travail
- Gérants d'exploitation agricole

Remarque : Le Gouvernement du Canada a élaboré un système de Classification Nationale des Professions (CNP) pour organiser le monde du travail. <http://www5.rhdcc.qc.ca/CNP/Francais/CNP/2011/AProposCNP.aspx>

Élaboration

L'élaboration de la Norme professionnelle nationale (NPN) pour les Spécialistes de la santé et de la sécurité au travail en agriculture a été supervisée par un groupe consultatif de producteurs, chercheurs et représentants des associations du secteur. En outre, des producteurs dans l'ensemble du Canada ont examiné et fourni une rétroaction sur cette recherche pour assurer qu'elle avait fidèlement consigné toutes les connaissances et compétences nécessaires pour la santé et sécurité au travail en agriculture.

Utilisation du document

La NPN fournit des renseignements pour aider les gens à identifier clairement les besoins en santé et sécurité au travail des producteurs agricoles au Canada. Les producteurs ou consultants peuvent prendre l'information et l'adapter au besoin ou n'utiliser que les sections du document qu'ils trouvent les plus utiles.

Quelques utilisations possibles de ce document sont :

- L'élaboration de documents de procédures
- La création d'offres d'emploi et de descriptions d'emploi pour le nouveau personnel
- La réalisation d'une auto-évaluation et l'évaluation de son personnel
- L'élaboration d'un plan de sécurité
- La détermination des exigences qui nécessitent l'aide d'un vendeur ou d'un consultant

Synthèse du document

Ici suit une synthèse des Blocs principaux de tâches dont un spécialiste de la SST serait responsable. On peut trouver cette information dans la Norme professionnelle nationale pour les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail en agriculture. Pour de plus amples renseignements sur le document intégral, contactez l'ACSA à info@acsa-acsa.ca.

Blocs principaux de tâches

- Élaborer des programmes de SST en agriculture
- Gérer des programmes de SST en agriculture
 - Offrir une formation en SST en agriculture
- Faciliter la conformité pour la SST en agriculture
 - Promouvoir la culture de la SST en agriculture
- Effectuer des enquêtes d'accident ou d'incident

Section de spécimens

Chaque bloc principal de tâches comprend une liste de tâches liées au rôle et les exigences techniques et fonctionnelles requises pour une performance réussie. L'information est organisée dans une structure sensée dans un souci de clarté. Ces tâches fournissent beaucoup d'information essentielle qui peut aider quelqu'un à préparer de nouveaux programmes et documents pour appuyer la santé et sécurité au travail en milieu agricole. Ci-dessous vous trouverez un extrait du document intégral :

Tâche B4 : Gérer les demandes d'indemnisation

Contexte de la profession : Les spécialistes de la SST en agriculture doivent être capables de gérer les demandes d'indemnisation avec efficacité.

Contexte du rendement : Quand un spécialiste de la SST en agriculture effectue cette tâche correctement, les demandes d'indemnisation sont traitées correctement et en temps utile.

Importance de cette tâche	Des tâches dans cette ANP :
	<ul style="list-style-type: none">• 0 sur 22 participants à la validation ont considéré cette tâche l'une des PLUS importantes• 13 sur 22 participants à la validation ont considéré cette tâche l'une des MOINS importantes
Classement	Cette tâche est classée comme MOINS importante

Sous-tâches

B4.01	Examiner l'historique des demandes d'indemnisation	B4.05	Surveiller le retour aux activités de travail
B4.02	Créer la documentation appropriée	B4.06	Maintenir la documentation
B4.03	Se concerter avec les intervenants (internes et externes)	B4.07	Engager la CAT ou d'autres agences d'assurance dans des présentations sur le coût des demandes d'indemnisation
B4.04	Établir un plan de retour au travail ou de réadaptation	B4.08	Surveiller et faire le suivi

***Chaque section comprend aussi : le soutien des connaissances techniques, les exigences en compétences essentielles et des détails sur le meilleur endroit d'apprendre à accomplir cette tâche.*



Comment nous pouvons aider

Le personnel de l'ACSA est disponible pour répondre à toute question que vous aurez sur les normes et pour vous guider tout au long du processus de leur utilisation dans votre ferme.

Communiquez avec nous au 1-877-452-2272. info@acsa-acsa.ca